



Strasbourg, 16 octobre 2003

T-RV (2003) 5

**Convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs
lors de manifestations sportives et notamment de matches de football (T-RV)**

Respect des engagements

Rapport de suivi à la visite consultative en Azerbaïdjan en juin 2001

Note: Le compte rendu de la visite consultative fait l'objet du T-RV (2001) 15

Conformément aux recommandations du groupe consultatif:

Suggère que le gouvernement mette en place des procédures d'identification et de notification des incidents; au cas où ceux-ci se multiplieraient, il établirait un système de suivi en bonne et due forme;

L'an dernier, il n'a pas été constaté d'incidents graves dans la région. Les faits d'indiscipline mineure donnent lieu à des mesures d'urgence par les clubs et les fédérations.

Bien que l'avenir paraisse optimiste, il convient toutefois de suivre de très près la question de la violence dans le sport. Une analyse des tendances en la matière et l'élaboration de stratégies plus sophistiquées, plus ambitieuses et, le cas échéant, plus fermes permettront de garder la maîtrise de la situation.

Le sport, se développe très rapidement en Azerbaïdjan. Les manifestations sportives, tant nationales qu'internationales, rassemblant un grand nombre de spectateurs, il n'est pas exclu que des incidents puissent se produire. Nous prévoyons donc d'élaborer des stratégies et de mettre en œuvre des mesures de prévention.

Nous envisageons d'organiser des réunions (séminaires, formations, conférences) en nous inspirant de la pratique européenne, de coordonner les activités de l'Académie des sports et de la culture physique, de recueillir des données scientifiques pour multiplier les possibilités d'action des travailleurs de terrain, d'organiser à l'intention de ces derniers des formations adaptées et de promouvoir la communication et les échanges d'informations via l'Internet.

Par ailleurs, nous encourageons les organisations du sport et les collectivités locales à élaborer des programmes pédagogiques et d'éducation des jeunes et à favoriser les échanges de vues entre jeunes spectateurs et bénévoles, dans le cadre d'activités pédagogiques, sportives ou culturelles visant à lutter contre la violence.

Recommande au gouvernement de veiller à ce que la répartition des responsabilités en ce domaine soit précisée par écrit et, dans la mesure du possible, soit entérinée par des textes de loi;

Les responsabilités entre organes compétents sont réparties sur la base d'un accord. Il est inutile d'adopter une réglementation spécifique en la matière puisqu'il n'y a pas d'actes de violence ou débordements de spectateurs.

Nous cherchons toutefois à amender les dispositions pertinentes de la législation azérie afin d'être en mesure d'agir utilement en cas d'incidents, mais aussi pour prévenir la violence en général. Votre législation nationale nous permet de réglementer les activités dans ce domaine. Il existe des dispositions relatives aux responsabilités en cas de violation des droits ainsi que des règles sur la sécurité publique des spectateurs et des citoyens dans les articles 3 et 5 de la loi sur la police, dans l'article 296 du Code administratif et dans les articles 120, 126, 127, 128, 132, 220, 233 etc. du Code pénal.

Suggère que le gouvernement en concertation avec la FIFA et l'UEFA, réfléchisse aux moyens d'améliorer ses relations avec l'Association des Fédérations azerbaïdjanaises de football et les clubs

de football professionnel et de les ramener dans le cadre du droit national, sans empiéter sur ce qui constitue légitimement leur domaine privé.

Le football azerbaïdjanais est en crise depuis peu. En effet, les clubs ont refusé de participer au championnat national parce que la gestion des dirigeants de l'Association des Fédérations azerbaïdjanaises de football (AFFA) contrevient aux dispositions de la Charte. Une commission réunissant des représentants de la FIFA, de l'UEFA, de l'AFFA, du ministère azerbaïdjanais de la jeunesse, du sport et du tourisme et des clubs de football professionnel a donc été mise place pour améliorer les relations entre ces derniers et l'AFFA. Elle n'a cependant pas encore réussi à faire avancer les choses. L'an dernier, le championnat national de football n'a pas eu lieu en raison de la suspension de l'Association des Fédérations azerbaïdjanaises de football (AFFA), prononcée par l'UEFA et la FIFA. Au cours de la visite de la délégation FIFA/UEFA en Azerbaïdjan, en mai 2003, des accords ont été conclus en collaboration avec le Comité exécutif de l'AFFA, les clubs de football de première division et le ministre de la Jeunesse, du Sport et du Tourisme. Conformément à ces accords, le championnat national de football a repris le 17 mai 2003 et le Comité d'urgence de la FIFA a levé la suspension imposée à l'Association des Fédérations azerbaïdjanaises de football.

L'AFFA devrait procéder à des élections dans les deux mois. Nous espérons qu'à la suite de ce scrutin, l'Association des Fédérations azerbaïdjanaises de football, les clubs et les autorités nationales compétentes travailleront en étroite collaboration et dans un esprit de compréhension mutuelle.

Suggère que le gouvernement, en concertation avec la police et d'autres autorités, examine si certaines activités en rapport avec les matchs de football ne pourraient, à terme, être confiées à des personnels d'assistance stadière formés à ces tâches.

Conformément aux recommandations du comité permanent, les effectifs policiers déployés lors des manifestations sportives ont été revus à la baisse. Aujourd'hui, de 500 à 1 000 agents de police (et non plus de 1 000 à 1 500) sont présents pour le championnat national et de 1 000 à 1 500 (au lieu des 1 500 à 2 000 précédemment) pour les matchs internationaux.

Il a été proposé que les forces de police soient encore moins nombreuses, les bénévoles s'acquittant d'une partie de leurs tâches par exemple: accompagner les spectateurs, leur distribuer les dépliants, les repas et les rafraîchissements, diffuser de la musique pendant les mi-temps etc.

Recommande au gouvernement d'examiner la possibilité de récupérer sur la vente des billets ou sur les droits de retransmission des matchs, une partie des coûts liés à la mobilisation de forces de police pour la surveillance des stades.

Les émoluments des représentants des forces de l'ordre ne proviennent pas de la vente des billets ni des droits de retransmission télévisée des matchs. Le ministère de la Jeunesse, du Sport et du Tourisme règle la question avec la police car il estime qu'elle relève de l'Etat.

Compte tenu des récentes violations des réglementations nationales et gouvernementales par l'AFFA, le ministère de la Jeunesse, du Sport et du Tourisme et la police ont été obligés de régler tous les problèmes concernant les matchs de football. Nous espérons qu'après les élections prévues au sein de l'AFFA, la collaboration sera à nouveau de mise.

Recommande au gouvernement de réétudier la conception et l'aménagement des entrées du stade national.

Conformément aux recommandations d'experts européens, des modifications ont été apportées au stade national lors des travaux de rénovation. Auparavant, les athlètes devaient passer par les tribunes bondées pour se rendre aux vestiaires, ce qui leur faisait courir des risques et ne répondait pas aux normes de sécurité. Les vestiaires ont été déplacés et toutes les entrées et les sorties sont aujourd'hui totalement sécurisées. De nouveaux tourniquets ont été installés à l'entrée principale du stade pour faciliter la gestion des spectateurs.

Estime que toute action envisagée pour améliorer le remplissage des stades et élargir le public du football devrait inclure un réexamen du prix des billets.

Les problèmes de la vente de billets à bas prix et, dans certains cas, de la délivrance d'entrées gratuites (sur invitation spéciale) sont réglés sans difficulté avec les fédérations et les clubs de football. Pour les matchs internationaux toutefois, il n'a pas encore été trouvé de solution avec l'AFFA.

Les récentes compétitions de volley-ball, de handball, de basket-ball, de boxe et de lutte ont été suivies par un public nombreux.

En mai dernier, plus de 7 000 personnes ont assisté quotidiennement au championnat européen senior de lutte, à Bakou. Les matchs organisés dans le cadre du championnat national de football n'ont, en revanche, pas réuni plus de 2 000 spectateurs.

Se réjouit des travaux de rénovation déjà réalisés au stade national et au stade de la compagnie pétrolière nationale de Surahani ainsi que des autres améliorations prévues dans ces deux stades et au stade central de Sumgayit; s'agissant de ce dernier, il serait bon que les autorités compétentes définissent les priorités et établissent un programme de travaux détaillé à effectuer en fonction des ressources disponibles.

Le système d'irrigation des pelouses a été changé à l'occasion des travaux de rénovation effectués dans le stade national. Par souci de sécurité, les vestiaires ont été construits loin des tribunes. Les sièges ont été remplacés. En outre, de nouveaux tourniquets ont été mis en place à l'entrée principale du stade afin de faciliter la gestion des spectateurs.

Les travaux de reconstruction et de rénovation effectués dans le stade de la compagnie pétrolière nationale de Surahani et dans le stade du district de Bakihanov sont terminés. Il est prévu de reconstruire le stade central de Sumgayit.

Recommande au gouvernement d'adopter les dispositions voulues, s'il n'en existe pas encore, pour permettre aux autorités nationales ou collectivités locales en concertation avec la police et les sapeurs pompiers, de fixer et de faire respecter une capacité de sécurité maximale pour tous les stades azérbaidjanais.

Il est inutile de mettre en place de nouvelles structures nationales ou locales à cet effet puisqu'il est fait appel à la police et aux sapeurs pompiers en tant que services publics chargés d'assurer une sécurité maximale dans les stades.

Félicite le gouvernement, le Comité national olympique et les autres instances concernées des efforts qu'ils ont déployés pour assurer la promotion du sport à tous les niveaux.

Il y a lieu de noter que le Comité national olympique ne ménage pas ses efforts pour assurer la promotion du sport à tous les niveaux. Six complexes sportifs ont ainsi été construits récemment dans différentes régions d'Azerbaïdjan pour accueillir les compétitions, nationales et internationales. Il a été tenu compte, lors des travaux de construction, du problème du confort, de l'entrée et de la sortie des spectateurs ainsi que des conditions de visibilité du jeu. Les instances gouvernementales ont déjà fait procéder à la rénovation de cinquante structures sportives, des clubs privés en ayant créé dix. En outre, le CNO a pris des mesures pour restaurer certains établissements sportifs et pour développer un grand nombre de disciplines.

Salue la création de clubs de supporters et souhaite que d'autres initiatives soient prises, en particulier dans le domaine du football, dans le cadre d'une politique intégrée de promotion de la cohésion sociale, de l'éducation et du développement du bénévolat s'appuyant autant que possible sur des partenariats entre l'Etat, les collectivités locales, l'Association des Fédérations azerbaïdjanaises de football, les clubs et les écoles.

Plusieurs organisations sportives fonctionnant en Azerbaïdjan ont fait du très bon travail avec les clubs de supporters. Les organismes publics font beaucoup pour assurer la promotion et la mise en œuvre d'activités sociales et de prévention. Grâce à l'action des clubs sportifs, il y a aujourd'hui quatre clubs de supporters officiels. Depuis 2002, les équipes azerbaïdjanaises de volley-ball, de handball et de basket-ball, tant au niveau national qu'à celui du club, participent régulièrement aux épreuves de qualification de championnats mondiaux et européens et de la Ligue européenne des champions. Ces matchs ont réuni de 2 à 7 000 spectateurs. Leur organisation fait l'objet de soins tout particuliers. Un nouveau club de supporters de volley-ball été créé l'an dernier.

Nous avons la conviction que c'est par l'éducation, c'est-à-dire en changeant les mentalités et en rendant inacceptable tout comportement violent dans le sport, que l'on contribuera à faire baisser ce phénomène. Il s'agit, dans le cadre de cette action, de faire avancer l'idée selon laquelle le sport est synonyme de participation, de plaisir et de joie, et qu'il n'est pas nécessaire de gagner à tout prix.

Nous encourageons donc –nous l'avons dit déjà– les organisations du sport et les collectivités locales à mettre en place des programmes pédagogiques et d'éducation des jeunes et à favoriser les échanges de vues entre jeunes spectateurs et bénévoles, dans le cadre d'actions pédagogiques, sportives ou culturelles contre la violence.

Nous nous efforçons également, à cette occasion, de faire comprendre qu'il faut se montrer accueillant envers les spectateurs et les membres des équipes adverses en mettant en lumière le sens de l'hospitalité des Azerbaïdjanais.

Conscients de la gravité du problème, nous avons toujours gardé la maîtrise de la situation et avons pris des mesures pour prévenir la violence et les débordements de spectateurs lors des manifestations sportives.

Ilham Madatov

Chef du service des Relations extérieures

Ministère de la Jeunesse, du Sport et du Tourisme de la République d'Azerbaïdjan